



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

79

Conseil des droits de l'homme

16^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Burkina Faso

Genève, le 22 avril 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Burkina Faso et la remercie de sa présentation. Nous soulignons les efforts du Burkina Faso suite à son 1^{er} Examen périodique universel, notamment la création du Conseil national de lutte contre la pratique de l'excision et la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture.

La Suisse note avec satisfaction que le Burkina Faso a aboli de facto la peine de mort. **La Suisse recommande aux autorités burkinabées de ratifier le Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort afin d'abolir de jure la peine de mort.**

La Suisse déplore l'absence de conséquences juridiques découlant des violations des droits de l'enfant. **Nous recommandons aux autorités burkinabées de renforcer la protection de l'enfance en luttant notamment contre les mariages précoces.**

La Suisse tient par ailleurs à exprimer sa vive préoccupation quant à la situation dans les mines d'or, comme les conditions de travail, les conséquences sociales et les dégâts écologiques. **La Suisse recommande aux autorités burkinabées de renforcer l'administration des mines et les directions régionales de l'inspection du travail pour la mise en œuvre effective des lois correspondantes afin de garantir les droits de l'homme pertinents.**

Merci Monsieur le Président